

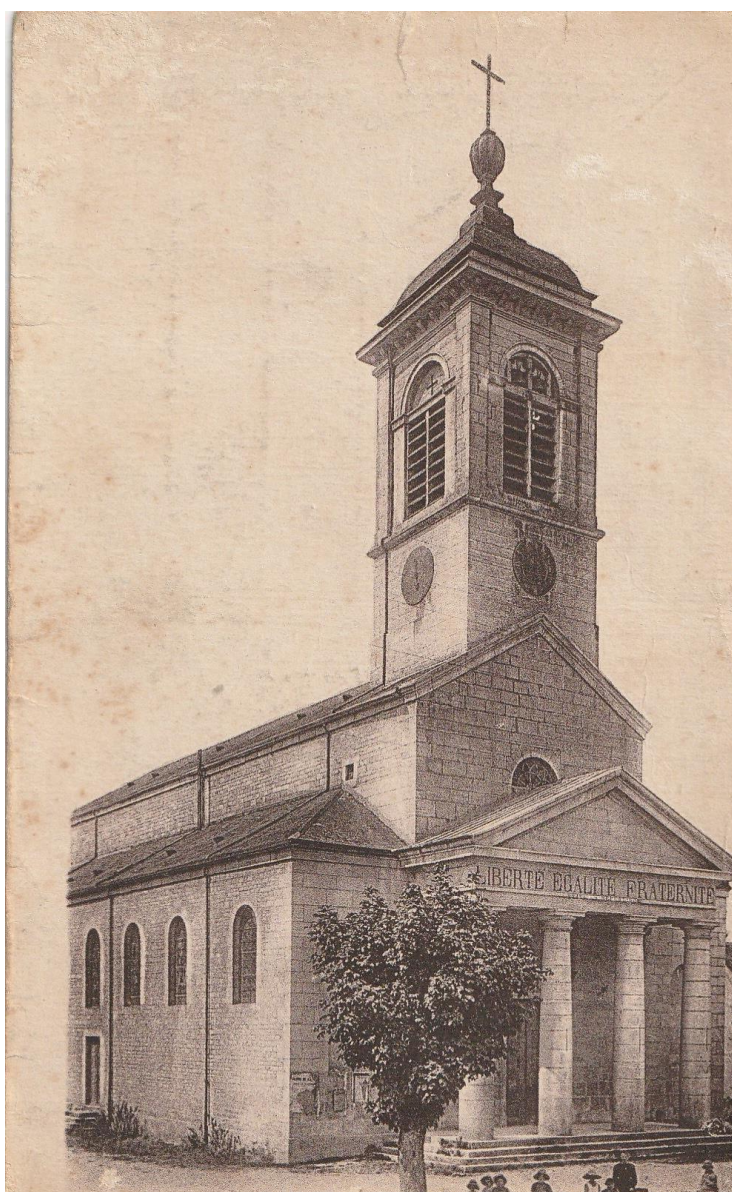
Saint-Aubin Mémoire

Association loi 1901
Adresse : 13, grande rue 39410 Saint-Aubin
Courriel : saintaubinmemoire39@gmail.com
Site : <http://saintaubinmemoire39.fr>

En 2024, un nouveau son a retenti dans le ciel saint-aubinois : un tintement de cloches que l'on n'avait plus entendu depuis de nombreuses années. Trois fois par jour, pendant deux minutes, sonnait l'Angélus.

Il y eut des réactions étonnées : que se passait-il ? Les cloches seraient-elles devenues folles ? Il y eut aussi, bien sûr, des plaintes à cause de l'horaire, la sonnerie du matin gênant le sommeil de certains résidents. Mais le plus souvent, les habitants ont apprécié cette petite musique aérienne, un joli moment sonore....

C'est pourquoi nous avons consacré ce bulletin aux cloches de notre village, avec un petit rappel historique, et les résultats de notre enquête à la paroisse et dans les archives. Angélus, carillon, volée, langage des cloches, fondeur, et bien d'autres termes, sont au menu.



La cloche, instrument de communication depuis la nuit des temps

La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissons. Elle est probablement née à l'époque où l'homme sut, par le feu durcir l'argile et constituer ainsi un vase qui se révélera « sonore » en le percutant. Les premières cloches métalliques remontent à l'âge du bronze.

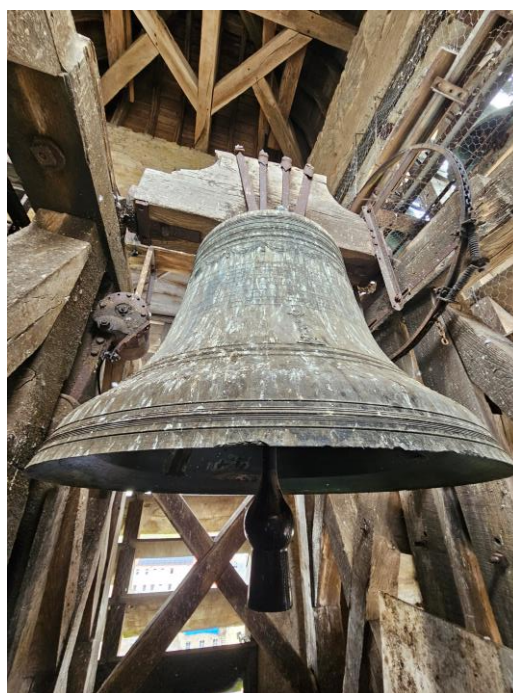
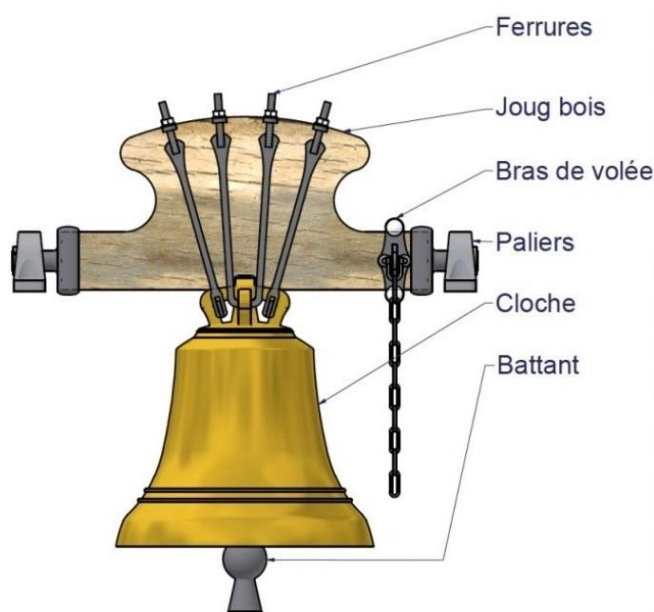
En Occident, les édifices comme les églises, les cathédrales, les monastères sont équipés de cloches. Divers documents du V^e siècle attestent l'activité de moines fondeurs de cloches. Mais c'est entre le VIII^e et le XII^e siècle que la forme et les procédés de fonte furent améliorés et qu'apparurent les premières grosses cloches (quelques centaines de kg). Dès le VIII^e siècle apparaissent des fondeurs itinérants laïcs. Ceux-ci fondent les cloches au pied même des édifices. Ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que les saintiers (fondeurs) cesseront progressivement de se déplacer pour installer leurs ateliers qui deviendront de véritables fonderies.

Le nombre et le poids des cloches varient selon la taille de l'édifice et son importance territoriale.

Il existe différentes techniques de sonnerie : le sonneur peut frapper la cloche avec un maillet à la main (cas des carillons du Moyen Âge) ou avec un heurtoir à main (carillons chinois). Il peut aussi la frapper en tirant le battant par une corde attachée à son extrémité. Le sonneur peut aussi utiliser un galet pour frapper les cloches qui l'entourent. Pour la plupart des cloches d'horloges et des cloches de carillon de concert, le tintement est obtenu par la frappe d'un marteau (interne ou externe) commandé par un mécanisme à partir d'un cylindre à taquet, d'un automate programmable ou d'un clavier manuel relié par des tringles.

La cloche est dotée d'un joug cintré à boule reposant sur des paliers fixés sur la charpente de bois, ces paliers permettent la rotation de la cloche. Celle-ci sonne soit à la volée, soit en tintement.

Qu'appelle-t-on la volée ? La cloche est mobile : il s'agit d'un balancement régulier de la cloche autour d'un axe de rotation, la cloche est équipée d'un battant suspendu à l'intérieur de la cloche et rendu mobile par un lien en cuir. La masse de la cloche est équilibrée. La mise en branle de la cloche peut se faire : au pied, par la traction d'une corde ou pour les plus grosses cloches à une roue de sonnerie. Dans les ensembles mécanisés, la corde est remplacée par une chaîne reliée à un moteur qui donne des impulsions périodiques. Un nouveau dispositif sans chaîne se développe (l'usage de moteurs linéaires à impulsion électromagnétiques). La rotation de la cloche sur son axe peut être partielle ou totale.



Cloche Philippine Théodore



Le langage des cloches

Les cloches, selon leur sonorité et leur combinaison, le rythme et la durée de la sonnerie, transmettent différents messages :

- La mesure du temps, avec la sonnerie des heures, qui rythme la vie quotidienne, le travail des champs.
- Le couvre-feu. C'est une sonnerie à la volée assez longue, qui annonce la fin de la journée, la fermeture des portes de la ville, des boutiques ou des cabarets.
- L'Angélus. Trois tintements suivis d'une volée, trois fois par jour, le matin, le midi et le soir pour appeler le peuple à la prière. Dès le 13^e siècle, dans les monastères, on récite trois Ave au tintement de la cloche. Progressivement, l'Angélus se généralise, appelant les chrétiens à une prière toute simple dont les premiers mots étaient : Angélus Domini (l'ange du Seigneur). Chacun alors cessait son activité pour se tourner vers l'église ou le calvaire le plus proche et récitait brièvement la prière pour remercier la vierge d'avoir enfanté le Seigneur.
- Les offices religieux. La messe, les baptêmes, les mariages, etc.
- L'alerte (le tocsin). Il revenait au sonneur de « toquer » la cloche pour alerter la population lors de menaces d'invasion ou d'incendie. Cela se traduisait par un tintement à rythme rapide (maintenant remplacé par les sirènes municipales).
- L'abandon d'un enfant. Dans le Sud-ouest autrefois, on tintait une cloche spécifique pour annoncer qu'un enfant venait d'être abandonné, la sonnerie durait jusqu'à ce qu'un parrain d'adoption se manifeste.
- Le glas (annonce d'un décès) sonnerie sans doute la plus codifiée. Il s'agissait d'indiquer à la population, par le nombre de coups qu'il s'agissait d'un homme ou d'une femme, d'un enfant ou d'un ecclésiastique.
A Saint-Aubin, la grosse cloche sonnait avant la petite si la personne décédée était un homme et inversement si c'était une femme.
- La convocation. Il s'agissait d'annoncer les séances communales et rassembler la population sur la place au pied du clocher pour leur transmettre des informations.

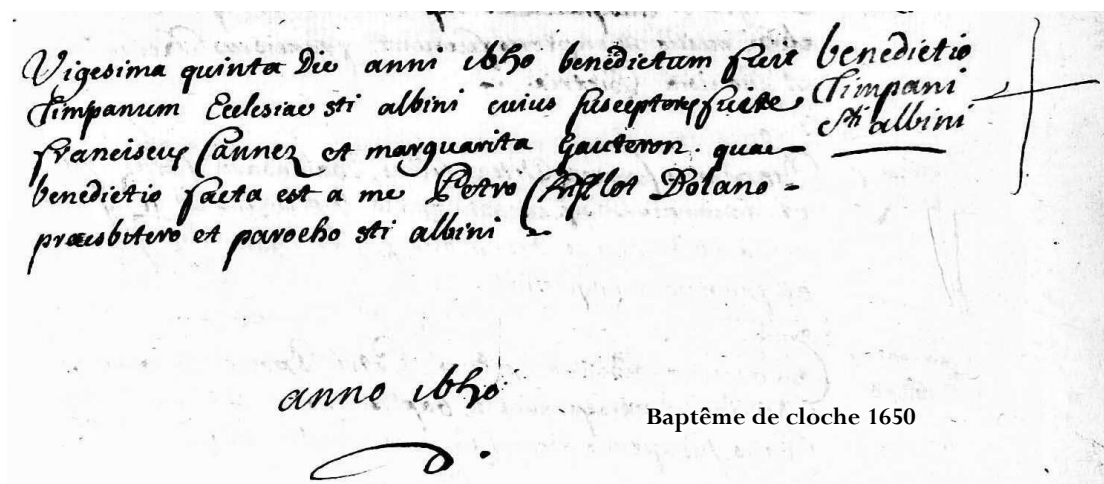
Entendre les cloches au 18^{ème} siècle. L'ancienne église et son clocher

L'église actuelle avec son clocher « comtois » a été construite en 1833, à l'emplacement de l'ancienne église trop petite et menaçant ruine. Les archives gardent quelques traces de celle-ci, dont la nef avait été refaite par les paroissiens en 1736. Le clocher, lui, à la charge de l'abbé de Saint-Vivant dont la paroisse dépend (et qui touche donc les dîmes) n'a pas été réparé et suscite de nombreuses réclamations du curé. C'est à travers ces échanges que l'on peut se rendre compte de l'importance du clocher dans la vie des paroissiens avant la Révolution.

Sous l'Ancien Régime, les frais d'entretien et de réparations des églises sont partagés entre les paroissiens, chargés de la nef et le Seigneur, qui doit s'occuper du chœur et du clocher. Pendant près de 40 ans, le curé de Saint-Aubin devra rappeler au « Seigneur Abbé » ses devoirs concernant l'église. Il semble bien que les réparations nécessaires au clocher ne soient faites qu'après la mort de Philibert Girarde, vicaire de Saint-Aubin dès 1743 et curé de Saint-Aubin de 1744 à 1784. Son successeur Pierre-Ponthus Vitrier s'en chargera juste avant la Révolution.



Déjà en 1650, dans le registre des baptêmes, le curé Pierre Chiffлот transcrit un acte de baptême pour une cloche, dont le parrain est François Canney, et la marraine, Marguerite Gautteron.

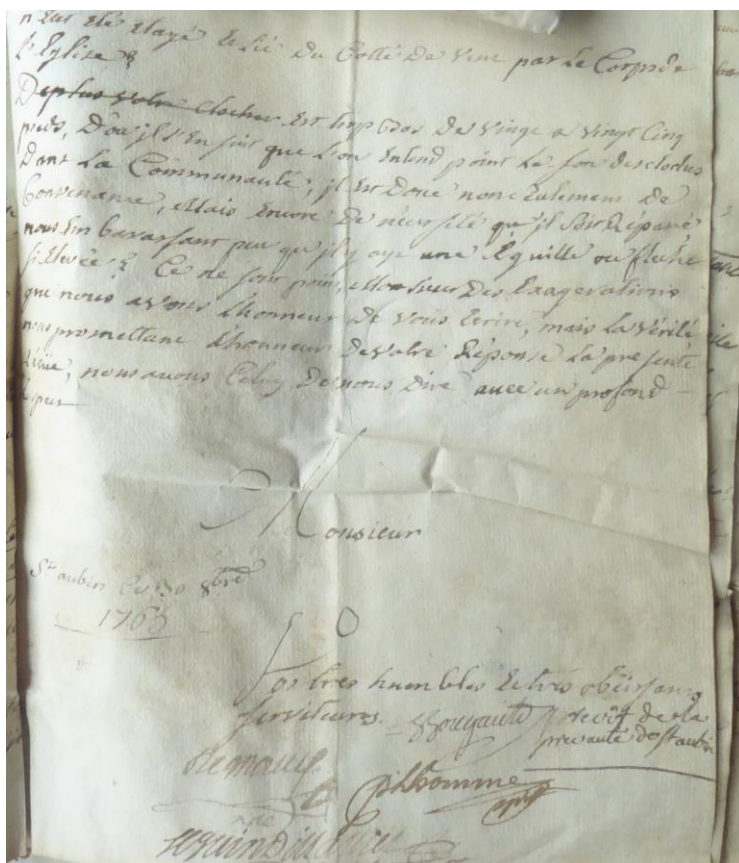


En 1725, le curé Vernier mentionne le repiquage de « tuilles » sur le clocher. Mais après la restauration de la nef en 1736, celle du clocher se fait attendre. Une des lettres du curé Philibert Girarde à son « seigneur-abbé » résume bien les revendications des saint-aubinois : « Mes habitants se plaignent depuis longtemps qu'ils n'entendent pas leurs cloches, à raison du clocher dont la tour et les fenêtres sont trop bas, ils veulent qu'il soit élevé autant qu'il convient... » (Girarde curé, St Aubin 8 janvier 1760)

Il est en effet très important pour la vie quotidienne que l'on entende les cloches dans tout le territoire, et les habitants eux-mêmes expriment en 1765 leur mauvaise humeur, disant que la tour du clocher, trop basse, leur est « presque entièrement inutile ».

En 1780, le curé écrit au syndic de l'abbé : « Je vous priai d'écrire à M. l'Abbé de St Vivant pour le prier de consentir à un exhaussement de la tour de son clocher en notre communauté. Il est fâcheux, Monsieur, pour des habitants d'avoir fait une dépense considérable pour se procurer des cloches et de ne point les entendre dans l'étendue de leur communauté, soit pour l'heure des offices divins, soit pour leurs assemblées publiques, soit dans le cas malheureux des incendies... »

On note encore quelques réparations faites au clocher par le curé Vitrier en 1789, mais après la Révolution va émerger progressivement le projet d'une nouvelle église.



Pétition paroisse

Les cloches de l'église actuelle

Pendant la construction de l'église (1831 -1833), les offices eurent lieu dans un hangar construit pour cela rue des Dames (actuellement rue Georges Gros). Des cloches (étaient-elles celles de l'ancienne église, qui avaient été baptisées en 1650 ?), furent installées dans les branches d'un noyer centenaire de la maison Berthier voisine.

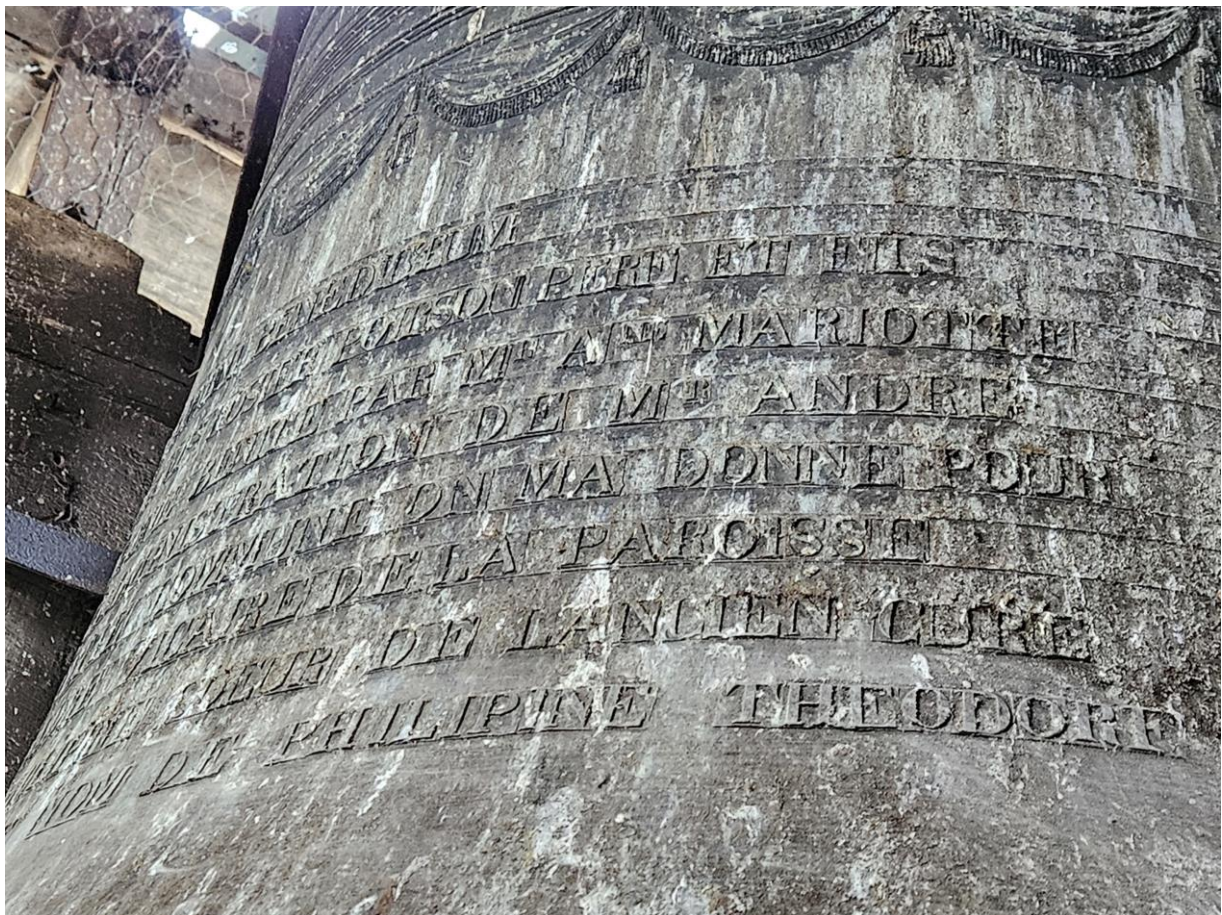
Le 25 juin 1833, deux nouvelles cloches sont bénites. Elles ont été fondues place Sainte-Anne, permettant de mettre à jour des ossements évoquant la présence de sépultures, malheureusement jamais étudiées.

La plus grosse (1400 kg) a pour parrain Antoine Varin d'Ainvelle, président de la Cour de Besançon, et pour marraine Louise-Anne Veuillot épouse Gauthier (M. Gauthier est le maire de Saint-Aubin). Jean Lhomme (11 ans) fils du sabotier, et Françoise Vivier (6 ans et demi) fille de cultivateur, furent parrain et marraine de la plus petite cloche (1005 kg).

Il était d'usage qu'à la mort d'un parrain ou marraine, le glas soit sonné pendant toute la durée des funérailles : *en 1910, on entendit la petite cloche sonner sans interruption de la levée du corps du Père Lhomme jusqu'au comblement de sa fosse.*

Assez rapidement, il fallut remplacer les deux grosses cloches « cassées », les pièces du dossier ne permettant pas de connaître l'origine de ces défauts : malfaçon, mauvaise qualité du métal ??

La plus grosse cloche a été fondue en 1845. C'est un fondeur de Chaumont en Haute-Marne, Monsieur Joseph Rosier-Poirson, qui s'en charge. Elle pèse 1650 kg. Baptisée le 27 octobre 1845, elle est appelée « Philippine-Théodore », son parrain étant Théodore Perrodin, vicaire de la paroisse, et sa marraine Philippine Altemer, sœur de l'ancien curé.

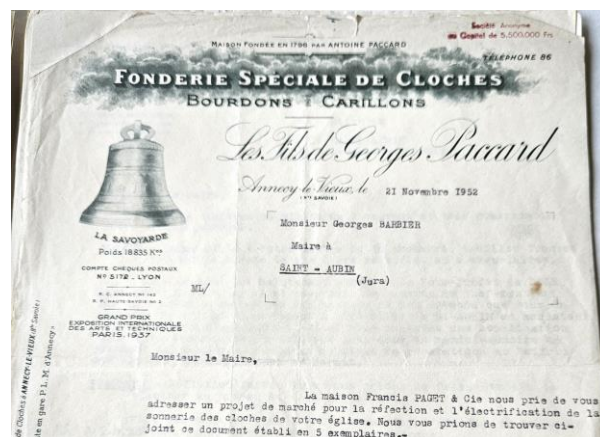


Cloche Philippine Théodore



La seconde cloche, Marie-Joséphine, sera fondue en 1857 par François Humbert dans ses ateliers de Morteau.

En 1952, l'établissement Paget à Morez qui installe le mécanisme d'une horloge électrique dans l'église s'adresse à l'établissement Paccard d'Annecy-le-Vieux pour l'électrification des cloches.



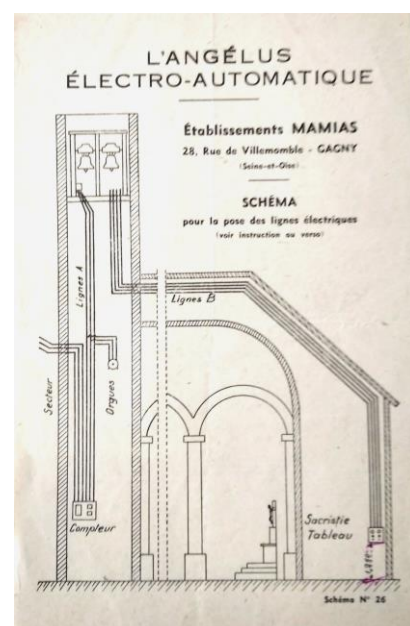
L'abbé Choux, curé de Saint-Aubin, écrit dans le bulletin paroissial :

Nos cloches sont électrifiées. Bon et beau travail.

D'abord il a permis de vérifier, de réparer le beffroi, la charpente qui soutient les cloches. Réparation nécessaire et même urgente : avec une charpente disloquée comme elle l'était, et en certains endroits pourrie, une catastrophe était à craindre.

Puis les cloches ont été mises sur roulements à billes, ce qui facilite leur mouvement, élargit leur champ d'envol, rend par le fait même leur voix plus puissante, tandis que les moteurs leur donnent un rythme, plus lent peut-être, mais plus régulier.

L'électricité est l'unique source d'énergie. Plus de cordes, et on ne peut plus en mettre. Conséquence : en cas de coupure ou de panne, impossible de sonner.



Après entente avec la municipalité, désormais les glas se paieront cent francs. Décision susceptible d'être révisée dans quelques mois, quand l'expérience aura été faite des frais d'électricité.

Les portes du clocher sont fermées à clef, de même que le tableau des commandes de la sonnerie. Puisque je suis chargé de la surveillance de tout cela, je demande bien qu'on respecte ces fermetures. Une porte peut toujours être forcée. Si quelque fâcheux s'en avisait, il voudrait bien se considérer comme personnellement responsable des dégâts qu'il pourrait causer, ou des accidents qu'il pourrait provoquer.

(Mai 1953. L'Ami de Saint-Aubin n° 86)

Une révision a lieu en 1959, puis en 1967 une réfection en raison de l'usure.

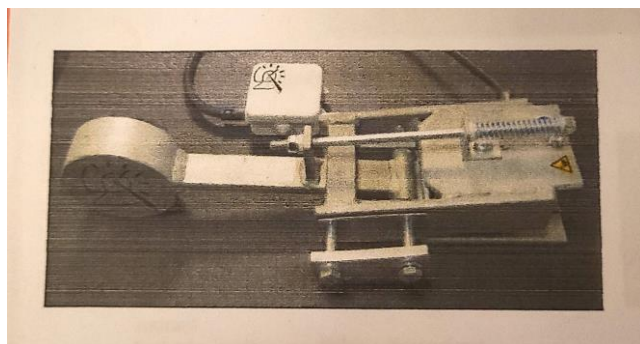
Actuellement, il y a deux grosses cloches et deux petites dans le clocher de Saint-Aubin. Les 2 petites cloches (le carillon), sont installées au-dessus des grosses, et accessibles seulement en escaladant la charpente.

Les deux grosses cloches, munies de l'horloge électrique, sonnent les heures et leur répétition, ainsi que les quarts d'heures entre 7 et 20 heures. A la demande, on peut déclencher diverses sonneries : angélus, glas, etc.

Le carillon, qui autrefois était actionné par des cordes tirées depuis la plateforme des chanteurs n'est plus relié aux cordes qui le mettaient en branle.

En effet, Georges Seguin, maire de Saint-Aubin entre 1989 et 2001 avait interdit la sonnerie du carillon suite à un défaut de balancement de la cloche qui heurtait la charpente et risquait de la fragiliser.





Société PRÊTRE & Fils
03 81 55 87 81 – www.pretre-et-fils.fr
 Reproduction interdite

Le père Albert Lonjarret, curé de la paroisse de 2001 à 2024, souhaitait restaurer la sonnerie de l'Angélus avant son départ en retraite. Avec la collaboration de Michel Gagnoux, membre de l'équipe d'animation paroissiale, une étude a été engagée avec l'Horlogerie Prêtre et Fils à Mamirolle spécialisée dans les travaux d'église (à l'occasion de l'installation de la sonorisation).

Pour éviter le coût important d'une grue nécessaire à l'accès aux paliers, il a été décidé de poser des marteaux électriques sur mesure en fonction de la dimension de la cloche. Ces marteaux viennent taper sur la cloche. C'est ce que l'on appelle une fausse volée.

La commune de Saint-Aubin a donc financé l'installation des marteaux, afin de permettre aux cloches de tinter à nouveau.

Au début l'Angélus sonnait le matin à 7 h, à 12 h et le soir à 19 h. A la suite de nombreuses plaintes, la sonnerie du matin a été supprimée.

Un boîtier de commande est accessible au sacristain. Pour l'Angélus, un seul carillon sonne. Les deux sonnent pour les baptêmes et mariages. Les grosses cloches sonnent normalement et en même temps. Les carillons sonnent les quarts d'heure, les demi- heures avant la cloche qui elle, sonne les heures. A partir de 22 h, il n'y a plus de sonneries.



Cloche Marie-Joséphine



Cloche Philippe Théodore

Sources :

Archives départementales du Jura

[www. //campanologie.free.fr](http://www.campanologie.free.fr) (Eric Sutter : code et langage des sonneries de cloches en Occident)

Jacques Tétu : Saint-Aubin de A à Z

Bulletins paroissiaux : l'Ami de Saint-Aubin 1923, 1934, 1953.



Le curé de Saint-Aubin avant la Révolution, Philibert Girarde

Philibert Girarde est né à Sergenon vers 1711.

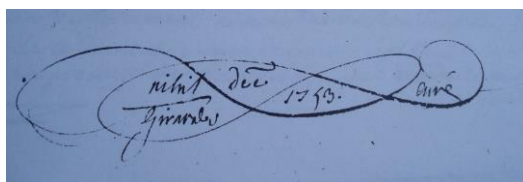
Après avoir été vicaire à Saint-Aubin dès 1743, il en devient curé en 1744, l'ancien curé Nicolas Vernier, toujours présent jusqu'à sa mort en 1752 lui apporte son aide.

Avec lui, arrivent à Saint-Aubin des membres de sa famille dont certains seront des notables : sa sœur qui épouse le procureur François Seguin dit Laillet, son neveu Philibert Girarde qui sera avocat au Parlement et procureur en la prévôté de Saint-Aubin. Son père Denis, meurt à St Aubin en 1762 et est enterré dans l'église.

Philibert Girarde est secondé par plusieurs vicaires et prêtres familiers¹ : son cousin Nicolas Gauteron, JD Bunout, HE Prelat, un autre cousin qui signe « Brune », et les deux familiers nés à St-Aubin Jean Gruyer et Philibert Seguin-Laillet.

Il signe son dernier acte (baptême) le 28 mars 1784. Il meurt le 3 avril 1784 et est enterré dans l'église.

De Philibert Girarde, il nous reste les traces qu'il a laissées dans les registres d'état-civil, où l'on reconnaît son écriture assez soignée, et sa signature. Et surtout, une correspondance au sujet des réparations à l'église - église qui n'existe plus aujourd'hui - a été conservée aux archives départementales du Jura. De plus, 8 lettres appartiennent à la Bibliothèque municipale de Dijon.



Pendant près de 40 ans, le curé de Saint-Aubin devra rappeler au « Seigneur abbé » ses devoirs concernant l'église. En effet, sous l'Ancien Régime, les frais d'entretien et de réparations sont partagés entre les paroissiens, chargés de la nef, et le seigneur, qui doit s'occuper du chœur et du clocher. Il semble bien que les réparations nécessaires au clocher ne soient faites qu'après la mort de Philibert Girarde, son successeur Pierre-Ponthus Vitrier s'en chargera juste avant la Révolution.

¹ Les prêtres familiers étaient chargés d'aider le curé dans le service de la paroisse, et surtout d'acquitter les fondations dans les chapelles. Ils sont nés dans la paroisse et y résident.



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas.
Si vous êtes intéressés par nos actions ou si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez nous joindre par mail :
saintaubinmemoire39@gmail.com

